

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2011)
Heft: [2]: Obligation de servir

Artikel: La Suisse a besoin d'une solution de concordance à sa question sécuritaire
Autor: Stringer, Kevin D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Perspective

La Suisse a besoin d'une solution de concordance à sa question sécuritaire

Maj Kevin D. Stringer

US Army Reserve, Soc AFRICA

Le récent Rapport à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité (RAPOLSEC) 2010 apporte peu de nouveautés dans la question de la sécurité helvétique. Il ne propose en effet aucune avenue pour le développement d'un plan de la sécurité pour le XXI^e siècle. Plutôt, il répète un certain nombre de questions déjà connues. La Suisse a besoin d'une solution qui adresse réellement les dimensions stratégiques, opérationnelles et politiques de sa situation internationale. A la manière du Gouvernement, qui tente d'atteindre une certaine concordance, la politique de sécurité future doit également rechercher une approche similaire.

Premièrement, les menaces principales sur la Suisse sont évidentes : le terrorisme, le crime organisé, ainsi que l'immigration illégale et/ou incontrôlée. Cette dernière amplifie les deux premiers. Des exemples concrets de ceci sont des cas bien connus d'imams radicaux actifs en Suisse ; les activités criminelles de clans albanais ; et le trafic de stupéfiants parmi les requérants d'asile nigériens. La solution à ces problèmes n'est pas militaire, mais est à chercher dans le renseignement et la police. Ainsi, pour répondre à ces situations dans le futur, l'effort principal sécuritaire doit être marqué dans le domaine des forces de l'ordre, la surveillance des frontières, ainsi que les services de renseignement. Ceci implique la création d'une véritable police fédérale, l'augmentation des forces de police cantonales, l'augmentation de la capacité du renseignement et de la coopération dans ce domaine, ainsi que la mise à disposition d'une part des conscrits dans les activités de maintien de l'ordre. L'armée ne joue ici qu'un rôle secondaire. Le budget fédéral doit refléter cette réalité. Une telle solution, on peut l'espérer, répondrait à la fois aux attentes des partis du centre : PDC et PLR.

Deuxièmement, la défense militaire conventionnelle implique nécessairement la protection de la souveraineté et des transversales alpines, des ressources d'eau potables et de la « plateforme » diplomatique. La défense nationale doit recevoir, pour cela, un budget adéquat. En fonction des profils de menaces, l'armée de milice devrait donc être considérablement réduite, soit 5-6 brigades d'infanterie mécanisées ou de montagne, capables, chacune disposant de chars et d'artillerie organiques, afin de pouvoir mener un combat interarmes. Cette configuration basée sur l'infanterie permettra à ces formations d'être en mesure d'assurer aussi bien des missions de défense que des engagements subsidiaires. Des formations comme le Détachement de reconnaissance de l'armée (DRA 10) devront être éliminées, car malgré leur rôle de « vitrine », elles manquent de crédibilité – en l'absence de capacité de transport stratégique et de volonté politique de l'engager. Les crises de la Corne de l'Afrique et des otages libyens ont démontré son manque d'utilité. L'argent aussi bien que le personnel pourraient être mieux utilisés ailleurs.

Les brigades d'infanterie seraient conduites par des volontaires de milice, recevant des incitations au travers de déductions d'impôt et de pensions, afin d'encourager leur participation sur une période d'une vingtaine d'années – en raison de l'augmentation de la complexité de l'environnement civil et militaire. La troupe demeurerait dans un système de conscription classique, mais divisée entre les tâches de défense et de maintien de l'ordre. Cet engagement envers le maintien du système de milice et la défense nationale classique répondrait à la demande de l'UDC.

Troisièmement, la question de la coopération internationale doit être adressée. En effet, le PSS a jusque ici promu les engagements à l'étranger, mais il s'agit de tenir compte de leur nature « expéditionnaire. » La neutralité et la passivité dans les affaires internationales ne sont plus possibles. La contribution militaire d'autres pays neutres comme l'Irlande, l'Autriche et la Suède ont fixé un seuil élevé pour la Suisse. Mais ce défi des opérations de maintien de la Paix peut être relevé de manière plus sophistiquée. La composante expéditionnaire et professionnelle de l'armée suisse devrait être ses Forces aérienne. Elle pourrait ainsi être engagée dans le cadre d'opérations de maintien de la Paix. Ainsi, la composante professionnelle demeurerait limitée ; elle réduirait les risques de combats et de pertes, puisque des troupes terrestres ne seraient pas engagées ; elle offrirait une palette de moyens généralement peu disponibles pour les opérations de l'ONU et elle augmenterait la visibilité de la participation helvétique. Un tel choix éviterait également l'engagement de formations terrestres sous-critiques, comme en Bosnie et au Kosovo. Cette solution conférerait à la Suisse des places de choix pour ses cadres professionnels et éviterait la question de l'envoi de miliciens à l'étranger. Une telle division des tâches devrait contenter à la fois l'UDC et le PSS.

Enfin, la bataille médiévale de Marignan qui dicte encore l'esprit et les paramètres de la politique suisse de sécurité doivent être revisités. Les Confédérés n'ont pas perdu cette bataille parce qu'ils étaient impliqués dans des « affaires étrangères. » Ils ont perdu parce qu'ils ne se sont pas adaptés au changement de l'environnement militaire, caractérisé par des armes à feu, des canons et la cavalerie. Cette métaphore s'applique aussi bien aujourd'hui. La Suisse ne pourra garantir sa sécurité, à l'avenir, qu'en élargissant ses vues sur la sécurité, en adaptant et en mettant en place des solutions acceptables par l'ensemble des partis politiques.

K.S.

Nom : Stringer

Prénom : Kevin D.

Age : 46 ans

Profession : Professeur de Management, Université Webster, Genève

Dernier diplôme : doctorat en Relations internationales, Université de Zurich

Grade militaire : major, Réserve. Pilote d'hélicoptère

Quel modèle de service voyez-vous pour la Suisse ?

Aujourd'hui, les grandes nécessités de changement pour une défense solide et crédible se situent au niveau du renforcement de la Cyberwar, du renseignement et de la communication. Ces structures doivent être développées et mises ensemble et c'est là que les efforts doivent être mis en priorité car les guerres d'aujourd'hui se situent à ce niveau. Milice ou non, ce n'est qu'un problème technique et ce n'est pas l'essentiel.

X.C

Nom : Comtesse

Prénom : Xavier

Age : 61 ans

Profession : directeur romand d' « Avenir suisse »

Dernier diplôme : doctorat ès sciences

Grade militaire : soldat